

COMITÉ SYNDICAL DU 09.11.2023

Liste des délibérations

L'an deux mil vingt-trois, le neuf novembre à dix heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis en session ordinaire sur convocation, qui leur a été adressée le 26 octobre 2023 conformément aux articles L 2121-7 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la salle des fêtes de **Buxières-d'Aillac**, sous la présidence de **Monsieur Michel FOISEL, Président du Syndicat**.

Etaient présents :

CDC	NOM Prénom	Participation	CDC	NOM Prénom	Participation
CA Châteauroux Métropole	AMBLARD Maxime	Présent	CDC Marche Berrichonne	COURTAUD Pascal	Présent
	DESCOURAUX Marc	Absent excusé		FOULATIER Bernard	Présent
	PINIER Jean	Absent excusé		MAUGRION Philippe	Absent excusé
	STROUPPE André	Présent		SIMON Bruno	Absent
CDC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse	BALLEREAU Claudette	Présente	CDC Val de Bouzanne	BAZIN Philippe	Absent
	BAUDAT Jean- Yves	Absent		DAVIER Francis	Présent
	BRANGIER Patrick	Absent		DESMET Éric	Absent
	CHAMBEAU Pascal	Absent excusé		FOISEL Michel	Présent
	DESAIX Thierry	Absent		GUENIN Didier	Présent
	GABILLAUD Jean-Claude	Absent		MONJOIN Aimé	Présent
	RETIF Jean-Luc	Présent		NICOLAS Barbara	Absente excusée
RODRIGUEZ David	Absent	ROUTET Philippe	Présent		

Madame Dominique DROUEN et Monsieur Jean-Claude DUPLESSIS, suppléants, sont présents.

Mme Perrine BOIREAULT-VADNAL, chargée de mission rivière et Mme Allison DORANGEON, secrétaire-comptable, participent à la séance.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc RETIF

- **Délibération n°2023-24** examinée le 9 novembre 2023 – Programmation technique et financière du 2^{ème} volet du CTMA Bouzanne 2024-2026 (bilan à mi-parcours) – Adoptée à l’unanimité
- **Délibération n°2023-25** examinée le 9 novembre 2023 – Création du poste de chargé.e de mission milieux aquatiques – Adoptée à l’unanimité
- **Délibération n° 2023-26** examinée le 9 novembre 2023 – Création d’un emploi non-permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d’activité – Adoptée à l’unanimité
- **Délibération n°2023-27** examinée le 9 novembre 2023 – Renouvellement du poste de secrétaire-comptable – Adoptée à l’unanimité
- **Délibération n°2023-28** examinée le 9 novembre 2023 – Décision modificative n°1 : ouverture de crédits au chapitre 041 – Adoptée à l’unanimité